

Résolution

Combattre les impacts négatifs des syndicats non indépendants, dont le pouvoir se renforce en parallèle de la montée de l'extrême droite, sur la lutte des classes ouvrières

Soumis pour adoption par EĞITIM SEN (Turquie) à la Conférence du CSEE, la Conférence régionale de l'Internationale de l'Éducation, adopté le 26-27 novembre 2024)

La Conférence du CSEE observe ce qui suit :

- Les syndicats sont des structures créées pour protéger les droits des travailleur·euse·s, améliorer leurs conditions de travail et décrier – et combattre – les politiques gouvernementales antidémocratiques et ultracapitalistes. L'indépendance des syndicats vis-à-vis des employeurs et des gouvernements est un principe fondamental dans le cadre de la lutte visant à protéger les droits des travailleur·euse·s. Les syndicats indépendants sont tenus de défendre les intérêts des travailleur·euse·s et doivent résister aux pressions des gouvernements et des employeurs.
- Nous traversons une période de crise majeure, surtout depuis cette dernière décennie où l'autoritarisme néfaste n'a cessé de se renforcer dans le monde et où le capitalisme corporatiste ne visant qu'à maximiser les profits n'a jamais atteint un tel degré. Les partis populistes de droite, dont le pouvoir et l'influence gagnent du terrain, s'attaquent aujourd'hui aux lois nationales et internationales qui protègent les droits humains universels, tout en renforçant leurs politiques d'exploitation et d'oppression. Parallèlement à la montée de l'extrême droite et des mouvements extrémistes, les syndicats de droite, de connivence avec les gouvernements de droite, voient eux aussi leur pouvoir se renforcer. Ces syndicats soutiennent les politiques et les pratiques antidémocratiques et capitalistes de gouvernements autocratiques et tentent de renforcer la légitimité des politiques et pratiques sexistes, discriminatoires, racistes et militaristes, en exploitant les travailleur·euse·s et en détruisant la nature.

- 34
- 35
- 36
- 37
- 38
- 39
- 40
- 41
- 42
- 43
- 44
- 45
- 46
- 47
- 48
- Les relations étroites qui existent entre les syndicats de droite et les employeurs conduisent à des conventions collectives qui ignorent, au lieu de garantir, les salaires décents, les pensions, les conditions de travail, ainsi que les intérêts et les droits démocratiques des enseignant-e-s et des personnels de l'éducation. Ces syndicats défendent les intérêts des gouvernements de droite et des employeurs, plutôt que ceux des travailleur-euse-s. Ils entravent également le développement des politiques sociales et de la justice, rendant difficile de protéger les droits acquis des classes ouvrières. Ils cherchent à affaiblir la lutte des classes ouvrières en instillant la dualité parmi les travailleur-euse-s, au moyen de discours, de déclarations et de publications racistes, sexistes et discriminatoires.
 - Les syndicats de droite promeuvent généralement des politiques pro-gouvernementales, entravant ainsi les combats des syndicats indépendants et empêchant ces derniers de remplir leur véritable rôle de représentation.

49 **La Conférence du CSEE déclare :**

50

- 51
- 52
- 53
- Les combats des syndicats indépendants doivent être renforcés afin de garantir un ordre social basé sur la démocratie et un système d'éducation public, qualifié, laïque et inclusif, pratiquant la langue maternelle et respectant l'égalité des sexes.

54

55 **La Conférence du CSEE mandate le CSEE pour :**

56

- 57
- 58
- 59
- Soutenir les luttes des véritables syndicats, indépendants des gouvernements et des employeurs, sur la base des revendications des travailleur-euse-s de l'éducation et des étudiant-e-s affichant une position critique.

60

- 61
- 62
- Prendre position contre les syndicats de droite qui défendent les intérêts des employeurs, des gouvernements populistes de droite ou des partis politiques de droite et leur programme, plutôt que ceux des travailleur-euse-s.

63

- 64
- 65
- 66
- 67
- 68
- 69
- Au cours des trois années à venir, étudier et documenter les impacts négatifs des médias pro-gouvernementaux, des syndicats non indépendants et d'autres mécanismes dont le pouvoir s'est renforcé avec l'expansion de l'extrême droite, sur le combat des syndicats de l'enseignement indépendants et les systèmes éducatifs en général, afin de mettre un terme aux violations des droits des travailleur-euse-s de l'éducation, des étudiant-e-s et des parents, ainsi qu'aux tentatives d'affaiblir le combat des syndicats de l'enseignement indépendants.

70

- 71
- 72
- Développer et mener des initiatives telles que des campagnes et des activités éducatives pour étudier et définir des stratégies visant à répondre aux attaques de l'extrême droite contre ces mécanismes.

- 73
- 74
- Solliciter des fonds auprès de la Commission européenne pour le financement de projets, de recherches, de documents, de campagnes et de formations.